Image not found or type unknown

Les éthylotests et la vente à emporter de boissons alcoolisées

Actualité législative publié le **13/02/2020**, vu **2519 fois**, Auteur : Alcool & Droit

Pour tout savoir sur la nouvelle obligation de mise à disposition d'éthylotests dans les lieux de vente à emporter de boissons alcoolisées

#loievin #vente #gms #cavistes #exploitation #ethylotests

Pour tout savoir sur la nouvelle obligation de mettre à disposition à la vente des éthylotests dans les lieux de vente à emporter des boissons alcoolisées, applicable à partir du 26 juin 2020, https://www.alcooletdroit-opouletavocat.fr/news/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-les-ethylotests-pour-la-vente-a-emporter-de-boissons-alcoolisees

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés